

1981

«Exposition de Quelques Membres de la Congrégation...Contre L'Administration du P. Schwindenhammer»

Amadeu Martins

Follow this and additional works at: <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains>

Recommended Citation

Martins, A. (1981). «Exposition de Quelques Membres de la Congrégation...Contre L'Administration du P. Schwindenhammer». *Cahiers Spiritains*, 14 (14). Retrieved from <https://dsc.duq.edu/cahiers-spiritains/vol14/iss14/4>

This Article is brought to you for free and open access by the Spiritan Collection at Duquesne Scholarship Collection. It has been accepted for inclusion in Cahiers Spiritains by an authorized editor of Duquesne Scholarship Collection.

«EXPOSITION DE QUELQUES MEMBRES DE LA CONGRÉGATION . . . CONTRE L'ADMINISTRATION DU P. SCHWINDENHAMMER»

L'indication de M. Schwindenhammer faite par Libermann pour lui succéder a été pour les membres de la Congrégation comme un ordre. «Le 12 février, ceux qui se trouvaient à Paris se sont adressés au Cardinal Préfet de la Propagande en lui rendant compte des derniers événements qui les touchaient de plus près: la mort de leur vénéré Père et l'élection du Vicaire Général, en la personne du Père Ignace Schwindenhammer, lui demandant la confirmation définitive de ce choix. Le document porte la signature de tous les pères» (Cahiers Spiritains, n° 3, p. 19).

Ils voulaient «procéder tout de suite et sans attendre les conseils que sont en droit de donner nos confrères des missions (ainsi parle le document), à une élection définitive» ou bien ils demandaient «un décret par lequel, en vertu de son autorité supérieure, elle change l'élection qui établit Mr. Schwindenhammer vicaire général en une élection définitive de Supérieur général». Le souverain Pontife n'a pas voulu accepter la proposition et c'est seulement un an après que le P. Schwindenhammer fut élu Supérieur général.

En principe cette élection était à vie. Cependant, «tous les trois ans, devaient se réunir les 6 membres du Conseil Général avec quelques membres de la Congrégation ayant droit de vote, en vue de statuer si, oui ou non, il y avait lieu d'élire un nouveau Supérieur général.

Il était prévu aussi que, pour qu'une nouvelle élection ait lieu, elle devait être demandée par 4 des 6 conseillers, et que le Saint-Siège devait donner son accord.

Schwindenhammer, ayant été élu Supérieur général en 1853, il y eut effectivement une réunion triennale en 1856. Ce fut, semble-t-il, la seule fois. Pour la suite, on ne trouve pas traces d'autres réunions.

À la fin de la retraite de 1867, le P. Collin demanda au P. Le Vavasqueur si la réunion triennale ne devait pas avoir lieu cette année. Le P. Collin, nommé conseiller le 2 septembre 1864, donc depuis 3 ans, pouvait se poser la question.

Oui, c'était vraiment l'époque de la réunion triennale. Le mercredi 28 août, on se regroupa pour cette réunion de 1867. Étaient présents, à des titres divers, les PP. Le Vavasqueur, Gauthier, Léon Levavasqueur, Delaplace, Collin, Blanpin, François-Xavier Libermann, Gravière, Burg et Mgr Kobès.

Dans l'après-midi, eut lieu la réunion triennale proprement dite: tous tombèrent d'accord qu'il n'y avait pas lieu de songer à un changement de Supérieur général, mais qu'«il serait opportun de profiter de la réunion pour adresser au T. R. Père quelques observations communes pour le bien de la Congrégation». Malgré les protestations du P. Frédéric Le Vavasqueur, chacun fut invité à faire les remarques jugées nécessaires. On se sépara, pour reprendre la réunion le jeudi 29 août au matin.

Au soir du 28 août, le P. Schwindenhammer, averti par les PP. Le Vavasqueur et Delaplace de ce qui se préparait, passa une grande partie de la nuit à composer un long document pour expliquer aux membres de la réunion triennale l'illégitimité de leur conduite . . .

Le jour suivant, la longue lettre du P. Schwindenhammer fut remise au P. Gauthier. Quand celui-ci voulut la lire, ceux qui étaient l'âme de la réunion (les PP. Collin, François-Xavier et Mgr Kobès) s'opposèrent à la lecture de cette lettre disant que «c'était contraire à la Règle, qui dit que le Supérieur n'a rien à voir à la réunion, vu que c'est sa cause que l'on agite». La lettre ne fut donc pas lue, on discuta sur les faits et gestes du Supérieur général. Un document a été rédigé pour être signé par tous les membres de la réunion et être porté au Supérieur général.

Le document lui-même ne nous est pas parvenu: il doit être substantiellement semblable à un document que j'ai trouvé aux Archives de la Propagande et dont je parlerai encore. Heureusement, il n'a pas été détruit, comme Schwindenhammer l'a demandé.

Une demi-heure après, le P. Gauthier se présente chez Schwindenhammer avec le papier des observations. Comme on n'a pas voulu accepter sa lettre, lui aussi se refuse de recevoir le papier des observations.

Le 30 août, après le repas de midi, il réunit dans sa chambre ses deux assistants (Gauthier et Le Vavas seur) pour leur expliquer son plan d'action : soit donner immédiatement sa démission et faire nommer un Vicaire général, soit convoquer un Chapitre général pour lui soumettre la question, se bornant en attendant à expédier les affaires courantes... Il fit semblant de se laisser convaincre par une troisième solution : tâcher de ramener les esprits égarés. Et finalement, c'est cette troisième solution qu'il adopta.

Vendredi 30 août, il convoque une réunion du Conseil Général et commente sa lettre du 29. Dans la réunion triennale il y a seulement à voter, sans aucune discussion, encore moins à faire des observations... De plus, sur les quatre membres appelés à compléter la réunion, seul Mgr Kobès, étant membre de droit du chapitre, à été légitimement convoqué...

Il insiste ensuite sur le tort très grave causé à la Congrégation, par suite de son autorité officiellement mise en cause. Et, si l'on apprenait cela, que sera la prochaine réunion triennale puisque tous les mécontents de la Congrégation enverraient leurs griefs aux conseillers qui seraient disposés à les écouter...

Lundi, 2 septembre, a eu lieu une nouvelle réunion du Conseil. But de cette réunion : l'autocritique des membres du Conseil, pour savoir leurs sentiments et dispositions, et décider du parti à prendre.

Les PP. Gravière, Libermann et Collin ont déclaré n'avoir aucune hostilité contre le Supérieur général et qu'ils pensaient suivre un devoir de conscience en indiquant les défauts dans l'administration du Supérieur Général ; le P. Collin ajouta qu'il reconnaissait s'être trompé ; le P. Burg a déclaré que ses sentiments envers le T.R. Père étaient ceux d'un enfant envers son père. Les PP. Le Vavas seur et Gauthier exprimèrent les mêmes sentiments. Le P. Le Vavas seur ajouta qu'il avait fait tout son possible pour empêcher ce qui s'était passé mais sans résultat.

Schwindenhammer « exprima sa joie de voir ces bonnes dispositions et félicita spécialement le P. Collin de sa rétractation généreuse, déclara illégal et nul l'acte de la réunion triennale et ajouta qu'étant donné les bonnes dispositions des membres du Conseil, il considère avoir reçu du P. Le Vavas seur le document de la réunion, non à titre officiel mais seulement

d'une manière officieuse pour savoir ce qu'on lui reprochait et pouvoir, non pas se justifier, mais donner des explications...

Il passe donc en revue les points du document.

Les accusations qu'on lui faisait étaient les suivantes:

- 1) Agir d'une façon trop indépendante, sans consulter assez les Assistants...
- 2) ... suivre un peu trop ses impressions et ses manières de concevoir les choses dans l'organisation et la direction de l'Institut...
- 3) Dans les circulaires, il y a eu certaines choses regrettables, ce qui n'aurait pas eu lieu si le Conseil avait été consulté au préalable...
- 4) Les circulaires trop longues et trop multipliées.
- 5) Temps trop considérable consacré aux Sœurs de St. Joseph de Cluny et à l'Oeuvre apostolique;
- 6) Son absence de l'oraison du matin, ... manquement à l'esprit de pauvreté, d'humilité et de simplicité; ... différence dans le vêtement...
- 7) inadaptation des instructions de la retraite annuelle aux besoins des membres; d'où le souhait de la convocation rapide d'un chapitre général.

Sa conclusion est claire: il s'agit d'un acte nul et illégal, peu réfléchi, sans doute avec bonne intention, mais accompli par illusion et entraînement et sans examen approfondi. - Pas un seul mot du factum ne reconnaît le bien qui a été fait. Pas un mot d'éloge. Rien que des blâmes et des critiques...

Dans une nouvelle réunion du Conseil, le 3 septembre, le P. Schwindenhammer mentionne de nouveau les PP. Collin et Gravière qui ont reconnu leur erreur. Il reste à régler le compte de Mgr Kobès et du P. François-Xavier Libermann. Celui-ci avait des difficultés avec lui; les charges qui lui sont confiées ne lui conviennent pas. Les observations faites n'avaient provoqué que des promesses stériles... Il faudrait le changer d'emploi... Mgr Kobès était absent. Mais il avait contracté une dette et demandait la garantie de la Congrégation... Il dépense de trop, sans calculer... Le P. Le Vasseur serait chargé de lui écrire.

La première réunion étant nulle et non avenue, il en fallait une deuxième. Elle eut lieu le 3 septembre dans la chambre du P. Gauthier. Vote secret et à l'unanimité pour la continuation du P. Schwindenhammer, en présence des seuls conseillers.

Dans un Post-Scriptum du procès-verbal nous voyons que le P. François-Xavier Libermann, le premier promoteur de toute l'affaire « reconnaît qu'il s'était trompé mais ne reconnaît pas ses torts envers le T.R. Père... Finalement après plusieurs correspondances et interventions diverses, il les reconnaît par une lettre du 12 octobre... ».

Quant à Mgr Kobès, le P. Le Vavasseur lui a écrit le 4 septembre: une lettre forte... Mgr Kobès lui répond le 30 septembre: refus de discuter: à Dieu de le juger... Faites-moi déposer, vous rempliriez les vœux les plus ardents de mon cœur... »¹.

À la fin d'une longue lettre de Libermann à Mgr Kobès, le 26 avril 1851, dans laquelle il parlait de divers défauts que les missionnaires de la Guinée reprochaient au P. Schwindenhammer, le P. Schwindenhammer lui-même a écrit la note suivante:

« En relisant ce passage, à quinze années de distance, je cherche à me rappeler les circonstances qui ont donné lieu à cette correspondance. Les défauts en question qu'on me reprochait à cette époque, c'était quelque chose d'extrêmement vague et d'indéterminé que je ne pouvais trop m'en rendre compte et, par suite, je peux encore moins m'en rendre compte aujourd'hui. En réalité, cela tenait, il me semble, d'abord à mon genre et à ma manière d'être... ; puis à la grande différence de vertu et d'expérience entre le V. Père et moi ; à la position de confiance que j'occupais, étant encore jeune ; enfin aussi plus ou moins, à certaine étroitesse d'esprit et à un peu d'ombrage des confrères, également jeunes encore et sans expérience. Le V. Père m'a dit plusieurs fois qu'on n'était pas trop raisonnable à mon égard ; qu'on me jugeait sur les apparences et qu'on ne me connaissait pas bien. En ajoutant ces réflexions, je n'entends en rien blâmer qui que ce soit, ni non plus diminuer mes défauts ni passés ni présents » (N.D. XIII, p. 120).

Ce que le P. Schwindenhammer a écrit est vrai, au moins en partie. Mais je pense que ses défauts étaient vrais aussi et à

¹ (Toutes ces notes sont tirées d'un résumé très succinct fait par le P. LITTNER, d'un long document de 96 pages, rédigé par le P. BARILLEC le 15 février 1868, et qui se trouve aux Archives de Paris, sous le n° B. 34, III).

cette époque il ne s'en était pas encore corrigé, comme nous pouvons le constater par ce que je viens d'exposer.

Dans cette note, je crois que le P. Schwindenhammer voulait surtout s'excuser devant l'histoire qui est juge implacable. Je peux me demander: pourquoi le document de la réunion triennale de 1867, avec ses reproches concernant le P. Schwindenhammer, dont nous avons parlé n'est-il pas parvenu jusqu'à nous? Pourquoi a-t-il disparu? Je crois pouvoir donner la réponse à cette question.

Le 25 juillet 1977, j'ai trouvé aux Archives de la Propagande une « Exposition de quelques membres de la Congrégation à la Sacrée Congrégation contre l'administration du P. Schwindenhammer », qui commence ainsi:

« Éminence,

Témoins de plusieurs abus assez graves, qui se sont introduits dans la Congrégation du Saint-Esprit et du St. Cœur de Marie, dont le R. P. Schwindenhammer est en ce moment le supérieur général, quelques membres de cette même Congrégation persuadés que ces abus paralysent le bien de notre société et s'opposent à son développement, ont cru devoir recourir à Votre Éminence, et à la Sacrée Congrégation qu'elle préside . . . ». Et quelques lignes après:

« Voici les points sur lesquels nous voudrions attirer l'attention de V. É.

- 1° Manière irrégulière de recevoir nos sujets au noviciat, à la profession et à l'ordination;
- 2° Autorité du Supérieur Général presque illimitée de fait, exercée sans contrôle sérieux;
- 3° Fin de la Société trop vaste, déviation de la fin première: œuvres trop nombreuses et trop variées;
- 4° Direction des Sœurs de St. Joseph et de l'Oeuvre Apostolique exercée par le Supérieur Général non sans plusieurs abus;
- 5° Frères coadjuteurs soumis à une règle distincte ».

Et les auteurs du document informent qu'ils l'ont envoyé aussi à la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers et qu'ils y ont donné « un développement plus grands aux deux premiers points » dont ils ne donnent ici qu'un résumé substantiel.

Le document est long. Je l'ai tapé en 18 pages dactylographiées.

Le document porte la date du 1^{er} août 1868, *festi St. Petri ad vincula*. Il n'est pas signé, ce que ne signifie pas qu'il soit

anonyme. Mgr Kobès a envoyé à la Propagande une lettre le 9 août 1868. Est-ce qu'il a envoyé ce document avec sa lettre ? Je le suppose. Ce document est évidemment la dernière pièce de la célèbre réunion triennale.

Le P. Schwindenhammer a eu connaissance de ce document. Deux ans après, il a écrit au Cardinal Préfet à ce sujet : « Vous avez bien voulu de ne pas attacher d'importance au rapport anonyme qui vous a été adressé, il y a deux ans, contre mon administration . . . ». Et après, il demande au Cardinal de faire détruire ce document-là « comme ne méritant aucune créance et pouvant, dans l'avenir, si on les conservait aux Archives de la Propagande, induire en de regrettables erreurs au sujet de notre Institut ». Et il laisse entendre qu'il sait qui est l'auteur et essaie de l'amoindrir. Mais le document n'a pas été détruit. Il est là.

* * *

En présentant ces épisodes, je ne veux en aucune manière contribuer à amoindrir la figure du P. Schwindenhammer qui est déjà parmi nos Supérieurs généraux le « mal-aimé ». Il a eu ses défauts. Mais il a aimé profondément la Congrégation qu'il a gouverné pendant 29 ans, à laquelle il s'est totalement dévoué ; il a été aimé par notre Vénérable Père qui l'a choisi pour lui succéder. S'il n'y avait pas d'autres raisons, celle-ci, à elle seule, suffirait pour que nous l'aimions aussi.

Amadeu Martins

... 1888 ... the ... of the ...

... the ... of the ...

... the ... of the ...

... the ... of the ...